



## Unies pour le retrait de la loi Retraite

**Les organisations syndicales CGT, FO, CFTD, SUD appellent les personnels des établissements du sanitaire, du médico-social et du social à se mobiliser massivement avec toute la population le 23 mars et à s'inscrire dans toutes les rassemblements et autres initiatives que proposent les organisations syndicales ces prochains jours. Et il faut multiplier partout sur le territoire, dans les services, les établissements, les actions et la grève.**

La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraité.es qui ont exprimé.es avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation. Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

**Forte du soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées.**

Le gouvernement doit prendre en compte la force de rejet de ce projet de réforme et la détermination des agent.e.s et salarié.e.s du sanitaire, du médico-social et du social pour son retrait. Dans nos secteurs d'activités hautement féminisées, ce projet de loi impactera de manière néfaste particulièrement les femmes qui déjà subissent de nombreuses inégalités de traitement.

**Le 23 mars doit être une véritable journée morte à l'hôpital public et dans les établissements du sanitaire, médico-social et social. Ce projet de loi pour les salarié.e.s de nos secteurs d'activités aux métiers pénibles et d'autant plus inacceptable !**

*Ensemble déterminé.e.s, le 23 mars multiplions les actions, faisons grandir la mobilisation pour le retrait de la brutale et injuste loi Retraite du gouvernement.*

**64 ans c'est définitivement NON !**